

## Okinawa Karaté Club Baillargues Tarifs saison 2024 – 2025

Inscription à l'année (Année scolaire)	KARATÉ ENFANTS A partir de 6 ans	KARATÉ ADULTES et ADOLESCENTS	KARATÉ SENIORS	MUSCULATION Spécifique
Cotisation club	190 €	240 €	240 €	250 €
Licence Fédérale	40 €	40 €	40 €	
Total	230 €	280 €	280 €	250 €

### Informations complémentaires

#### La cotisation et la licence se payent à l'inscription.

La cotisation peut être réglée en 3 fois (3 chèques tirés en septembre, en octobre et en novembre).

La cotisation est un abonnement et ne présage pas de l'assiduité de l'adhérent.

Elle n'est ni remboursable ni transmissible.

#### Tarif famille :

Deux personnes : Réduction de 20 euros sur le total.

Trois personnes : Réduction de 40 euros sur le total.

#### FOURNIR A L'INSCRIPTION :

Une photo d'identité

L'attestation sur l'honneur du questionnaire de santé ou à défaut le certificat médical pour les mineurs

Le règlement (chèque ou espèces)

Une fiche d'inscription (fournie par le club) ou à télécharger sur le site Web

Une autorisation parentale et droit à l'image pour les mineurs (fournie par le club)

Accord droit à l'image pour les adultes (fournie par le club)

Demande ou renouvellement de licence (fournie par le club)

L'inscription ne pourra être validée en cas de dossier incomplet

#### Concernant le certificat médical

**Pour les personnes majeures :** le certificat médical n'est plus exigé pour prendre une licence de karaté.

**Pour les personnes mineures :** le certificat médical n'est plus exigé.

Par contre, il faut remplir, avec l'aide des parents, un questionnaire de santé pour sportif mineur ou à télécharger sur le site Web

Si les réponses au questionnaire sont négatives, seule l'attestation sur l'honneur (téléchargeable sur le site Web) est à remettre au club lors de l'inscription.

**Dans le cas contraire, il faut consulter un médecin qui doit établir un certificat médical**

<p><b><u>PRÉVOIR POUR LE KARATÉ :</u></b></p> <p><b>Pour les cours d'essai Karaté : 2 séances gratuites</b> (en pantalon de survêtement et tee-shirt si pas de kimono)</p> <p><b>Pour les cours de Karaté</b> Un kimono (propre) et une ceinture (sont les seuls vêtements autorisés pour la pratique)</p> <p>Les cours se pratiquent pieds nus (pieds et mains propres)</p>	<p><b><u>PRÉVOIR POUR LA MUSCULATION :</u></b></p> <p>Une serviette pour la transpiration</p> <p>Des chaussures de sport propres</p> <p>Une tenue de sport</p> <p>Séances d'essai musculation : 2 gratuites</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------